



### QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. En général, leur rendement est moins élevé et ils risquent moins de perdre de l'argent.

### NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce FNB est **moyenne à élevé**. Ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du FNB pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du FNB.

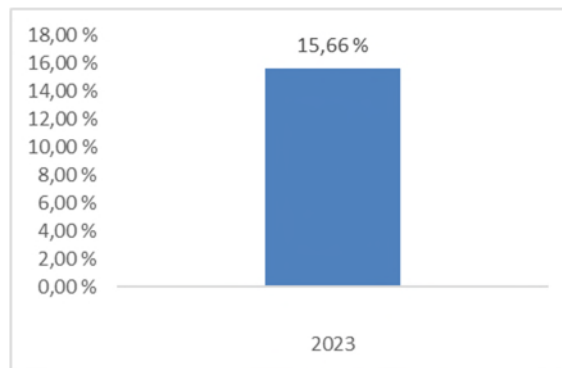
### AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts non couvertes du FNB au cours des 1 dernières années. Les frais du FNB ont été déduits du rendement<sup>1</sup>. Ils réduisent le rendement du FNB. Il est donc possible que les rendements du FNB ne correspondent pas à ceux du Solactive Canadian Core Financials Equal Weight Index.

<sup>1</sup> Les rendements sont calculés en fonction de la valeur liquidative du FNB.



### Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement des parts non couvertes du FNB au cours de la 1 dernière année. Le FNB a perdu de la valeur au cours de 0 de la 1 année.

La fourchette de rendement et la fluctuation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque qui était associé au FNB par le passé. Elles ne vous indiquent pas le rendement futur du FNB.

### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Le tableau présente le meilleur et le pire rendement des parts de FNB non couvertes sur trois mois au cours de la 1 année. Le meilleur et le pire rendement sur trois mois pourraient être supérieurs ou inférieurs dans le futur. Déterminez l'importance de la perte que vous seriez prêt à assumer en peu de temps.

	Rendement	Période de 3 mois se terminant le	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
Meilleur rendement	12,03 %	29 décembre, 2023	Votre placement augmenterait pour atteindre 1 120,28 \$
Pire rendement	-13,69 %	31 octobre, 2023	Votre placement chuterait à 863,05 \$

**Rendement moyen**

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de FNB non couvertes du FNB.

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le FNB à sa création disposerait de 994,12 \$ au 31 mars 2024, soit un rendement composé annuel de -0,27 %.

**NÉGOCIATION DES FNB**

Les FNB possèdent un panier d'investissements, comme les fonds communs de placement, mais se négocient à la bourse comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des FNB :

**Établissement du prix**

Les FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

**Cours du marché**

Les FNB sont achetés et vendus sur les bourses au cours du marché. Le cours du marché peut changer tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et la variation de la valeur des investissements du FNB peuvent influencer sur le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote a deux parties : le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas qu'un vendeur est prêt à accepter si vous souhaitez acheter des parts de FNB. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».

En général, un écart acheteur-vendeur plus faible signifie que le FNB est plus liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

**Valeur liquidative**

Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements du FNB à ce point dans le temps.

La valeur liquidative est utilisée pour calculer des informations financières à des fins de présentation d'information, comme les rendements présentés dans le présent document.

**Ordres**

Il existe deux façons principales pour passer des ordres : les ordres au marché et les ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours actuel du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

**Moment de l'opération**

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable d'utiliser un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment du jour de bourse.

**À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?**

Aux investisseurs :

- qui cherchent à obtenir un revenu de dividende régulier et une appréciation du capital à long terme;
- qui sont disposés à assumer les risques associés à une exposition à effet de levier (jusqu'à 125 %) aux actions financières canadiennes de base; et
- qui recherchent un rendement accru provenant d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

**UN MOT SUR LA FISCALITÉ**

En général, vous devez payer de l'impôt sur les gains que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette rubrique présente les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de FNB non couvertes de FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur les autres FNB et placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. COURTAGES	Vous devrez peut-être payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez des parts de FNB non couvertes de FNB. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.								
2. FRAIS DU FNB	<p>Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Au 31 décembre 2023, les frais du FNB s'élevaient à 2,34 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.</p> <table border="1" data-bbox="414 562 1502 798"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: right;">Taux annuel (en % de la valeur du FNB)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion du FNB, des frais d'administration fixes, et coûts des fonds. Les FNB Evolve ont renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.</td> <td style="text-align: right;">2,16 %</td> </tr> <tr> <td><b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du FNB.</td> <td style="text-align: right;">0,18 %</td> </tr> <tr> <td><b>Frais du FNB</b></td> <td style="text-align: right;"><b>2,34 %</b></td> </tr> </tbody> </table>	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)		<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion du FNB, des frais d'administration fixes, et coûts des fonds. Les FNB Evolve ont renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,16 %	<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,18 %	<b>Frais du FNB</b>	<b>2,34 %</b>
Taux annuel (en % de la valeur du FNB)									
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion du FNB, des frais d'administration fixes, et coûts des fonds. Les FNB Evolve ont renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,16 %								
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,18 %								
<b>Frais du FNB</b>	<b>2,34 %</b>								
3. COMMISSION DE SUIVI :	La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le FNB ne verse aucune commission de suivi.								

### AUTRES FRAIS

Frais	Ce que vous payez
Autres frais	Un montant peut être facturé pour compenser certains coûts de transactions associés à une émission, un échange ou un rachat de parts. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent ou vendent leurs parts par le biais de la Bourse de Toronto.

### ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler une souscription, ou dans certains territoires, de réclamer un dédommagement si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve Funds Group Inc.

Scotia Plaza, 40 King Street West, Suite 3404, Toronto ON M5H 3Y2

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com